

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



## Déclaration de Maladie

N°: N° P19- 0041132  
33151.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 528 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : BENOUHOUD MOHAMED

Date de naissance : 29/01/1942

Adresse : 3, Rue Saïda Boudair, Zouhair, 8e B, 3<sup>e</sup> étage

Appart. n° 5, Q. Palmer, CASA BOUTARICK

Tél. : 0666888612 Total des frais engagés : 469,60 Dhs

0522250200

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/07/2020

Nom et prénom du malade : MR BENOUHOUD MOHAMED

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/07/2021	ans		450,00 DHS	<p>Cet acte a été payé par le Médecin</p> <p>Docteur HABIB HOUADJI</p> <p>Conseiller en Nutrition et Médecin de Condurage</p> <p>Conseiller en Alimentation et Nutrition</p> <p>Permis de Condurage</p> <p>Ministère de la Santé - Tél. 06 22 03 16 79</p>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE HABIB HOUADJI	07/07/2021	379,60

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

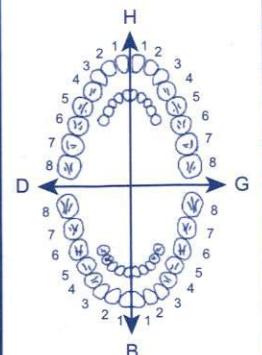
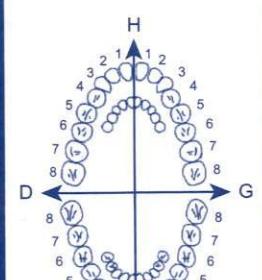
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	21433552	00000000	MONTANTS DES SOINS
D	00000000	00000000	00000000	DATE DU DEVIS
B	35533411	11433553		
<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>				

# Docteur Imane Benouhoud

Diplômée de la faculté  
de Médecine - Casablanca  
Médecine Générale

Nutritioniste

Médecin agréé par le Ministère de la santé  
Visite Médicale pour permis de conduire



الدكتورة إيمان بنوحود  
خريجة كلية الطب  
الدار البيضاء  
الطب العام

اختصاصية في الحمية والتغذية  
طبيبة معتمدة من طرف وزارة الصحة  
الشخص الطبي لرخصة السياقة

CasabInca, le

07/07/2025

Mr BENOUHOU D KOTAHED

(80,05)  $\frac{23}{5}$  =

1) Ananas (S.V) 50

63,25 1/2 p 1/2 Pd 3 mo

2) Bi profond (S.V) 100g

16,60 1/2 p 1/2 Pd 100g

3) Systole (S.V)

319,60 1/2 app + 2 fl 1/2 Pd 1/2 g

Dr. Imane BENOUHOU  
Nutritioniste  
Médecin Agrée Par le Ministère de la Santé  
( Visite Médicale Pour Permis de Conduire )  
Résidence Arreda, GH 6, N°4 A 35 (près de haj Fateh) Hay El oulfa, - Casablanca - Tel. 05 22 93 15 79

إفامات الرضا . 6 رقم 4، العمارة 35، ( قرب الحاج فاتح ) الألفة - الدار البيضاء

Tél : 05 22 93 15 79

Résidences Arreda, GH 6, N°4 A 35 (près de haj Fateh) Hay El oulfa, - Casablanca -

**ANGINIB® 50 et 100mg****Losartan potassium****COMPOSITION :**

	ANGINIB® 50	ANGINIB® 100
Principe actif	Losartan potassium : 50 mg	Losartan potassium : 100 mg
Excipients	Cellulose microcristalline, Phosphate dibasique de calcium, Silice colloïdale, Croscarmellose sodique, Talc, Stéarate de magnésium. Pelliculage : Hydroxy propyle méthyle cellulose, Dioxyde de titane, Oxyde de fer rouge, Talc, Triacétine, Alcool isopropylique, Chlorure de méthylène.	Cellulose microcristalline, Phosphate dibasique de calcium, Silice colloïdale, Croscarmellose sodique, Talc, Stéarate de magnésium. Pelliculage : Opadry blanc (hypromellose 15CP, Lactose, dioxyde de titane, polyéthylène et citrate de sodium dihydronicotinique).
Excipients à effet notoire	—	Lactose et sodium

**FORME PHARMACEUTIQUE ET PRÉSENTATIONS :**

ANGINIB 50 mg : Comprimés pelliculés, boîte de 14, 28 et 56.

ANGINIB 100 mg : Comprimés pelliculés, boîte de 30.

**CLASSE PHARMACOTHERAPEUTIQUE**

Le losartan appartient à un groupe de médicaments appelés antagonistes des récepteurs de l'angiotensine II. L'angiotensine est une substance produite par votre organisme qui se lie aux récepteurs de la paroi des vaisseaux sanguins entraînant leur contraction. Cela induit une augmentation de la pression artérielle. Le losartan empêche la liaison de l'angiotensine II à ces récepteurs entraînant la dilatation des vaisseaux sanguins et une diminution de la pression artérielle. Le losartan ralentit la dégradation de la fonction rénale chez les patients ayant une pression artérielle élevée et un diabète de type 2.

**INDICATIONS THERAPEUTIQUES :**

ANGINIB® est indiqué :

- Dans le traitement de l'hypertension artérielle essentielle chez les adultes et les enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans.
- Dans le traitement de l'atteinte rénale chez les patients adultes diabétiques de type 2, hypertendus, avec protéinurie  $\geq 0,5$  g/jour, dans le cadre d'un traitement antihypertenseur.
- Traitement de l'insuffisance cardiaque chronique chez les patients adultes, lorsque le traitement par inhibiteurs de l'enzyme de conversion (IEC) est inadapte en raison d'une intolérance (en particulier, la toux) ou d'une contre-indication. Le losartan ne doit pas être utilisé en traitement de relais chez les patients atteints d'insuffisance cardiaque, stabilisés par un IEC. Les patients doivent avoir une fraction d'éjection ventriculaire gauche  $\leq 40\%$  et doivent être cliniquement stabilisés et sous un traitement régulier pour l'insuffisance cardiaque chronique.
- Réduction du risque d'accident vasculaire cérébral chez les patients adultes hypertendus présentant une hypertrophie ventriculaire gauche à l'électrocardiogramme.

**POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION**

Mode d'administration : Administration par voie orale à jeun ou lors d'un repas.

**Posologie :****Hypertension artérielle**

La posologie initiale et d'entretien habituelle est de 50 mg une fois par jour chez la plupart des patients. L'effet antihypertenseur maximal est atteint dans les 3 à 6 semaines suivant le début du traitement. Chez certains patients, l'augmentation de la posologie à 100 mg une fois par jour (le matin) peut permettre d'accroître l'efficacité thérapeutique. Le losartan peut être administré avec d'autres antihypertenseurs, particulièrement avec des diurétiques (hydrochlorothiazide par exemple).

**Patients diabétiques de type 2 hypertendus avec protéinurie  $\geq 0,5$  g/jour**

La posologie initiale habituelle est de 50 mg une fois par jour. En fonction de la réponse tensionnelle, la dose pourra être augmentée à 100 mg une fois par jour, un mois après le début du traitement. Le losartan peut être administré avec d'autres antihypertenseurs (diurétiques, inhibiteurs calciques, alpha- ou bêtabloquants et antihypertenseurs d'action centrale par exemple) ainsi qu'avec l'insuline et d'autres hypoglycémiants couramment utilisés (par exemple sulfamides hypoglycémiants, et inhibiteurs de la glucosidase).

**Réduction du risque d'accident vasculaire cérébral chez les patients hypertendus présentant une hypertrophie ventriculaire gauche à l'électrocardiogramme**

La posologie initiale habituelle est de 50 mg de losartan une fois par jour. Une faible dose d'hydrochlorothiazide sera ajoutée et/ou la dose de losartan sera augmentée à 100 mg une fois par jour en fonction de la réponse tensionnelle.

**Utilisation chez les patients insuffisants rénaux et patients hémodialysés**

Aucune adaptation de la posologie initiale n'est nécessaire chez les patients atteints d'insuffisance rénale et chez les patients hémodialysés.

**Utilisation chez les patients insuffisants hépatiques**

Une dose plus faible doit être envisagée chez les patients ayant des antécédents d'insuffisance hépatique. Il n'y a pas d'expérience clinique chez les patients atteints d'insuffisance hépatique sévère. Le losartan est donc contre-indiqué chez les patients atteints d'insuffisance hépatique sévère.

L'effet sur la diminution de la pression artérielle atteint son maximum 3 à 6 semaines après le début du traitement ; il est donc important de ne pas arrêter le traitement sans l'avis de votre médecin.

**DANS TOUS LES CAS SE CONFORMER STRICTEMENT À L'ORDONNANCE DE VOTRE MEDECIN.**

**CONTRE INDICATIONS :**

ANGINIB® est contre indiqué en cas de :

- Hypersensibilité au losartan ou à l'un des excipients,
- Insuffisance hépatique sévère,
- Grossesse de plus de 3 mois

**PRÉCAUTIONS D'EMPLOI ET MISES EN GARDE SPÉCIALES :****Hypersensibilité**

Angio-oedème : il convient de surveiller étroitement les patients ayant des antécédents d'angio-oedème (gonflement du visage, des lèvres, de la gorge et/ou de la langue).

**Hypotension et déséquilibres hydroélectrolytiques :**

Une hypotension symptomatique peut survenir, particulièrement après la première dose et après une augmentation de la posologie, chez les patients qui présentent une hypovolémie et/ou une déplétion sodée, due(s) à un traitement diurétique intensif, un régime sans sel, des diarrhées ou des vomissements. Il convient de traiter ces pathologies avant l'administration du losartan ou d'instaurer le traitement à une posologie plus faible.

LOT 221  
PER DEC 2022  
PPV 00 DH 00

**ANGINIB® 50 et 100mg****Losartan potassium****COMPOSITION :**

	<b>ANGINIB® 50</b>	<b>ANGINIB® 100</b>
<b>Principe actif</b>	Losartan potassium : 50 mg	Losartan potassium : 100 mg
<b>Excipients</b>	Cellulose microcristalline, Phosphate dibasique de calcium, Silice colloïdale, Croscarmellose sodique, Talc, Stéarate de magnésium. Pelliculage : Hydroxy propyl méthyle cellulose, Dioxyde de titane, Oxyde de fer rouge, Talc, Triacétine, Alcool isopropylique, Chlorure de méthylène.	Cellulose microcristalline, Phosphate dibasique de calcium, Silice colloïdale, sodique, Talc, Stéarate de magnésium. Pelliculage : Opadry blanc 31 (hypromellose 15CP, Lactose, dioxyde de titane, polyéthylène glycol et citrate de sodium dihydraté).
<b>Excipients à effet notoire</b>	—	Lactose et sodium

**FORME PHARMACEUTIQUE ET PRÉSENTATIONS :**

ANGINIB 50 mg : Comprimés pelliculés, boîte de 14, 28 et 56.

ANGINIB 100 mg : Comprimés pelliculés, boîte de 30.

**CLASSE PHARMACOTHERAPEUTIQUE**

Le losartan appartient à un groupe de médicaments appelés antagonistes des récepteurs de l'angiotensine II. L'angiotensine est une substance produite par votre organisme qui se lie aux récepteurs de la paroi des vaisseaux sanguins entraînant leur contraction. Cela induit une augmentation de la pression artérielle. Le losartan empêche la liaison de l'angiotensine II à ces récepteurs entraînant la dilatation des vaisseaux sanguins et une diminution de la pression artérielle. Le losartan ralentit la dégradation de la fonction rénale chez les patients ayant une pression artérielle élevée et un diabète de type 2.

**INDICATIONS THERAPEUTIQUES :**

ANGINIB® est indiqué :

- Dans le traitement de l'hypertension artérielle essentielle chez les adultes et les enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans.
- Dans le traitement de l'atteinte rénale chez les patients adultes diabétiques de type 2, hypertendus, avec protéinurie  $\geq 0,5$  g/jour, dans le cadre d'un traitement antihypertenseur.
- Traitements de l'insuffisance cardiaque chronique chez les patients adultes, lorsque le traitement par inhibiteurs de l'enzyme de conversion (IEC) est inadapté en raison d'une intolérance (en particulier, la toux) ou d'une contre-indication. Le losartan ne doit pas être utilisé en traitement de relais chez les patients atteints d'insuffisance cardiaque, stabilisés par un IEC. Les patients doivent avoir une fraction d'éjection ventriculaire gauche  $\leq 40\%$  et doivent être cliniquement stabilisés et sous un traitement régulier pour l'insuffisance cardiaque chronique.
- Réduction du risque d'accident vasculaire cérébral chez les patients adultes hypertendus présentant une hypertrophie ventriculaire gauche à l'électrocardiogramme.

**POSÉOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION****Mode d'administration :** Administration par voie orale à jeun ou lors d'un repas.**Posologie :****Hypertension artérielle**

La posologie initiale et d'entretien habituelle est de 50 mg une fois par jour chez la plupart des patients. L'effet antihypertenseur maximal est atteint dans les 3 à 6 semaines suivant le début du traitement. Chez certains patients, l'augmentation de la posologie à 100 mg une fois par jour (le matin) peut permettre d'accroître l'efficacité thérapeutique. Le losartan peut être administré avec d'autres antihypertenseurs, particulièrement avec des diurétiques (hydrochlorothiazide par exemple).

**Patients diabétiques de type 2 hypertendus avec protéinurie  $\geq 0,5$  g/jour**

La posologie initiale habituelle est de 50 mg une fois par jour. En fonction de la réponse tensionnelle, la dose pourra être augmentée à 100 mg une fois par jour, un mois après le début du traitement. Le losartan peut être administré avec d'autres antihypertenseurs (diurétiques, inhibiteurs calciques, alpha- ou bêtabloquants et antihypertenseurs d'action centrale par exemple) ainsi qu'avec l'insuline et d'autres hypoglycémiant couramment utilisés (par exemple sulfamides hypoglycémiant, et inhibiteurs de la glucosidase).

**Réduction du risque d'accident vasculaire cérébral chez les patients hypertendus présentant une hypertrophie ventriculaire gauche à l'électrocardiogramme**

La posologie initiale habituelle est de 50 mg de losartan une fois par jour. Une faible dose d'hydrochlorothiazide sera ajoutée et/ou la dose de losartan sera augmentée à 100 mg une fois par jour en fonction de la réponse tensionnelle.

**Utilisation chez les patients insuffisants rénaux et patients hémodialysés**

Aucune adaptation de la posologie initiale n'est nécessaire chez les patients atteints d'insuffisance rénale et chez les patients hémodialysés.

**Utilisation chez les patients insuffisants hépatiques**

Une dose plus faible doit être envisagée chez les patients ayant des antécédents d'insuffisance hépatique. Il n'y a pas d'expérience clinique chez les patients atteints d'insuffisance hépatique sévère. Le losartan est donc contre-indiqué chez les patients atteints d'insuffisance hépatique sévère.

L'effet sur la diminution de la pression artérielle atteint son maximum 3 à 6 semaines après le début du traitement ; Il est donc important de ne pas arrêter le traitement sans l'avis de votre médecin.

**DANS TOUS LES CAS SE CONFORMER STRICTEMENT À L'ORDONNANCE DE VOTRE MEDECIN.****CONTRE INDICATIONS :**

ANGINIB® est contre indiqué en cas de :

- Hypersensibilité au losartan ou à l'un des excipients,
- Insuffisance hépatique sévère,
- Grossesse de plus de 3 mois

**PRÉCAUTIONS D'EMPLOI ET MISES EN GARDE SPÉCIALES :****Hypersensibilité**

Angio-oedème : il convient de surveiller étroitement les patients ayant des antécédents d'angio-oedème (gonflement du visage, des lèvres, de la gorge et/ou de la langue).

**Hypotension et déséquilibres hydroélectrolytiques :**

Une hypotension symptomatique peut survenir, particulièrement après la première dose et après une augmentation de la posologie, chez les patients qui présentent une hypovolémie et/ou une déplétion sodée, due(s) à un traitement diurétique intensif, un régime sans sel, des diarrhées ou des vomissements. Il convient de traiter ces pathologies avant l'administration du losartan ou d'instaurer le traitement à une posologie plus faible.

LOT 227  
PER 2023  
PPV 08.04.2023  
DH

**ANGINIB® 50 et 100mg****Losartan potassium****COMPOSITION :**

	<b>ANGINIB® 50</b>	<b>ANGINIB® 100</b>
<b>Principe actif</b>	Losartan potassium : 50 mg	Losartan potassium : 100 mg
<b>Excipients</b>	Cellulose microcristalline, Phosphate dibasique de calcium, Silice colloïdale, Croscarmellose sodique, Talc, Stéarate de magnésium. Pelliculage : Hydroxy propyl méthyle cellulose, Dioxyde de titane, Oxyde de fer rouge, Talc, Triacétine, Alcool isopropylique, Chlorure de méthylène.	Cellulose microcristalline, Phosphate dibasique de calcium, Silice colloïdale, sodique, Talc, Stéarate de magnésium. Pelliculage : Opadry blanc 31 (hypromellose 15CP, Lactose, dioxyde de titane, polyéthylène glycol et citrate de sodium dihydraté).
<b>Excipients à effet notoire</b>	—	Lactose et sodium

**FORME PHARMACEUTIQUE ET PRÉSENTATIONS :**

ANGINIB 50 mg : Comprimés pelliculés, boîte de 14, 28 et 56.

ANGINIB 100 mg : Comprimés pelliculés, boîte de 30.

**CLASSE PHARMACOTHERAPEUTIQUE**

Le losartan appartient à un groupe de médicaments appelés antagonistes des récepteurs de l'angiotensine II. L'angiotensine est une substance produite par votre organisme qui se lie aux récepteurs de la paroi des vaisseaux sanguins entraînant leur contraction. Cela induit une augmentation de la pression artérielle. Le losartan empêche la liaison de l'angiotensine II à ces récepteurs entraînant la dilatation des vaisseaux sanguins et une diminution de la pression artérielle. Le losartan ralentit la dégradation de la fonction rénale chez les patients ayant une pression artérielle élevée et un diabète de type 2.

**INDICATIONS THERAPEUTIQUES :**

ANGINIB® est indiqué :

- Dans le traitement de l'hypertension artérielle essentielle chez les adultes et les enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans.
- Dans le traitement de l'atteinte rénale chez les patients adultes diabétiques de type 2, hypertendus, avec protéinurie  $\geq 0,5$  g/jour, dans le cadre d'un traitement antihypertenseur.
- Traitements de l'insuffisance cardiaque chronique chez les patients adultes, lorsque le traitement par inhibiteurs de l'enzyme de conversion (IEC) est inadapté en raison d'une intolérance (en particulier, la toux) ou d'une contre-indication. Le losartan ne doit pas être utilisé en traitement de relais chez les patients atteints d'insuffisance cardiaque, stabilisés par un IEC. Les patients doivent avoir une fraction d'éjection ventriculaire gauche  $\leq 40\%$  et doivent être cliniquement stabilisés et sous un traitement régulier pour l'insuffisance cardiaque chronique.
- Réduction du risque d'accident vasculaire cérébral chez les patients adultes hypertendus présentant une hypertrophie ventriculaire gauche à l'électrocardiogramme.

**POSÉOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION****Mode d'administration :** Administration par voie orale à jeun ou lors d'un repas.**Posologie :****Hypertension artérielle**

La posologie initiale et d'entretien habituelle est de 50 mg une fois par jour chez la plupart des patients. L'effet antihypertenseur maximal est atteint dans les 3 à 6 semaines suivant le début du traitement. Chez certains patients, l'augmentation de la posologie à 100 mg une fois par jour (le matin) peut permettre d'accroître l'efficacité thérapeutique. Le losartan peut être administré avec d'autres antihypertenseurs, particulièrement avec des diurétiques (hydrochlorothiazide par exemple).

**Patients diabétiques de type 2 hypertendus avec protéinurie  $\geq 0,5$  g/jour**

La posologie initiale habituelle est de 50 mg une fois par jour. En fonction de la réponse tensionnelle, la dose pourra être augmentée à 100 mg une fois par jour, un mois après le début du traitement. Le losartan peut être administré avec d'autres antihypertenseurs (diurétiques, inhibiteurs calciques, alpha- ou bêtabloquants et antihypertenseurs d'action centrale par exemple) ainsi qu'avec l'insuline et d'autres hypoglycémiant couramment utilisés (par exemple sulfamides hypoglycémiant, et inhibiteurs de la glucosidase).

**Réduction du risque d'accident vasculaire cérébral chez les patients hypertendus présentant une hypertrophie ventriculaire gauche à l'électrocardiogramme**

La posologie initiale habituelle est de 50 mg de losartan une fois par jour. Une faible dose d'hydrochlorothiazide sera ajoutée et/ou la dose de losartan sera augmentée à 100 mg une fois par jour en fonction de la réponse tensionnelle.

**Utilisation chez les patients insuffisants rénaux et patients hémodialysés**

Aucune adaptation de la posologie initiale n'est nécessaire chez les patients atteints d'insuffisance rénale et chez les patients hémodialysés.

**Utilisation chez les patients insuffisants hépatiques**

Une dose plus faible doit être envisagée chez les patients ayant des antécédents d'insuffisance hépatique. Il n'y a pas d'expérience clinique chez les patients atteints d'insuffisance hépatique sévère. Le losartan est donc contre-indiqué chez les patients atteints d'insuffisance hépatique sévère.

L'effet sur la diminution de la pression artérielle atteint son maximum 3 à 6 semaines après le début du traitement ; Il est donc important de ne pas arrêter le traitement sans l'avis de votre médecin.

**DANS TOUS LES CAS SE CONFORMER STRICTEMENT À L'ORDONNANCE DE VOTRE MEDECIN.****CONTRE INDICATIONS :**

ANGINIB® est contre indiqué en cas de :

- Hypersensibilité au losartan ou à l'un des excipients,
- Insuffisance hépatique sévère,
- Grossesse de plus de 3 mois

**PRÉCAUTIONS D'EMPLOI ET MISES EN GARDE SPÉCIALES :****Hypersensibilité**

Angio-œdème : il convient de surveiller étroitement les patients ayant des antécédents d'angio-œdème (gonflement du visage, des lèvres, de la gorge et/ou de la langue).

**Hypotension et déséquilibres hydroélectrolytiques :**

Une hypotension symptomatique peut survenir, particulièrement après la première dose et après une augmentation de la posologie, chez les patients qui présentent une hypovolémie et/ou une déplétion sodée, due(s) à un traitement diurétique intensif, un régime sans sel, des diarrhées ou des vomissements. Il convient de traiter ces pathologies avant l'administration du losartan ou d'instaurer le traitement à une posologie plus faible.

LOT 227  
PER 2023  
PPV 2020 DH

# Systral® Crème

PPV 16DH60  
EXP 01/2022  
LOT 6D946 1

attentivement !

## Crème

et antihistaminique d'action antiprurigineuse,  
intense

Hydratante ..... 15 mg  
E dermo-affine

L'application  
des crèmes  
peut être  
utilisée  
sur les  
affections  
cutanées  
telles que  
les brûlures de  
la peau.  
Assure le soin  
de la peau  
sensible.

Systral Crème  
peut être appliquée  
sur la peau  
sensible.

63,90



### Administration et posologie :

Systral Crème peut être appliquée plusieurs fois par jour sur la région cutanée à traiter.

Systral Crème est miscible à l'eau et facile à enlever.

Le traitement externe peut être complété par l'administration de Systral dragées.

**Effets secondaires :** n'existent pas pour l'emploi approprié.

**Incompatibilités et risques :** n'existent pas pour l'emploi approprié.

### Remarque :

A ne pas appliquer sur de larges surfaces (p. ex. en cas de brûlures et d'échaudures) chez les nourrissons et petits enfants ; il est alors recommandé de consulter immédiatement le médecin.

### Présentation :

Systral Crème : Tube de 20 g

**Médicaments à conserver avec précaution. A ne pas mettre  
à portée des enfants**

LAPROPHAN S.A. 21, Rue des Oudaya - Casablanca

Fabriqué au Maroc sous licence des laboratoires MEDA

030602F08204P110311